Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20261028-DEL2026_076-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	21
votants	23

L'an deux mil vingt six
Le 28 octobre
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire.

Date de la convocation : 21 octobre 2026

Présents : BERTET Audrey – BONPOIL Viviane – BOSC Joël – CANAUX Patricia – CHESNIN Nicolas - CRESPEL Bruno – DAVID Gaëlle – DENEUX Aurélien – GÉRAUD Patrick – GUIHARD Sébastien – GURIEC Nicolas – HAMON Jean-Pierre – HERVY Ludivine – LECANU Hervé – LAROCHE Benjamin – LEPAGE Anne - PELLION Stéphane – PERRAIS Isabelle – ROBIN Stéphanie – ROUSSE Yannick – SIRLIN Isabelle

Absentes excusées :
DELAROQUE Eugénie donne pouvoir à HERVY Ludivine – DURANT Dominique donne pouvoir à LEPAGE Anne

Monsieur Bruno CRESPEL est nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-76 – SUBVENTIONS AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Monsieur Nicolas CHESNIN propose de valider les subventions scolaires suite à la proposition de la Commission scolaire, qui seront versées en 2027 :

La Commission propose les subventions suivantes :

	Par élève habitant Saint-Dolay ou Commune ayant conventionné avec la Commune de Saint-Dolay et scolarisé à Saint-Dolay
Fournitures scolaires	57 €
Arbre de Noël	13 €
Activités scolaires	36 €
Voyage scolaire avec nuitées en CM (1 fois pendant la scolarité de l'enfant)	31 €

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les subventions énoncées ci-dessus.

Pour Extrait Certifié Conforme
A Saint-Dolay, le 4 novembre 2026
Le Maire,
P. GÉRAUD

MAIRIE DE SAINT-DOLAY 56130